

# Pourquoi un plan d'action?

**Marc Leobet** - Mission de l'information géographique-CGDD/DRI  
MIG/LBT - 9/03/16

# Journée INSPIRE 18/11/15

## Qu'avons nous fait ? Questions pour l'évaluation

- Qu'est-ce qui marche ?
- Qu'est-ce qui ne marche pas ?
- Un problème d'effectivité, ie. de promesses non tenues. Est-ce critique ou pas ?
- Est-ce compliqué à résoudre ou pas ?

# Journée INSPIRE 18/11/15

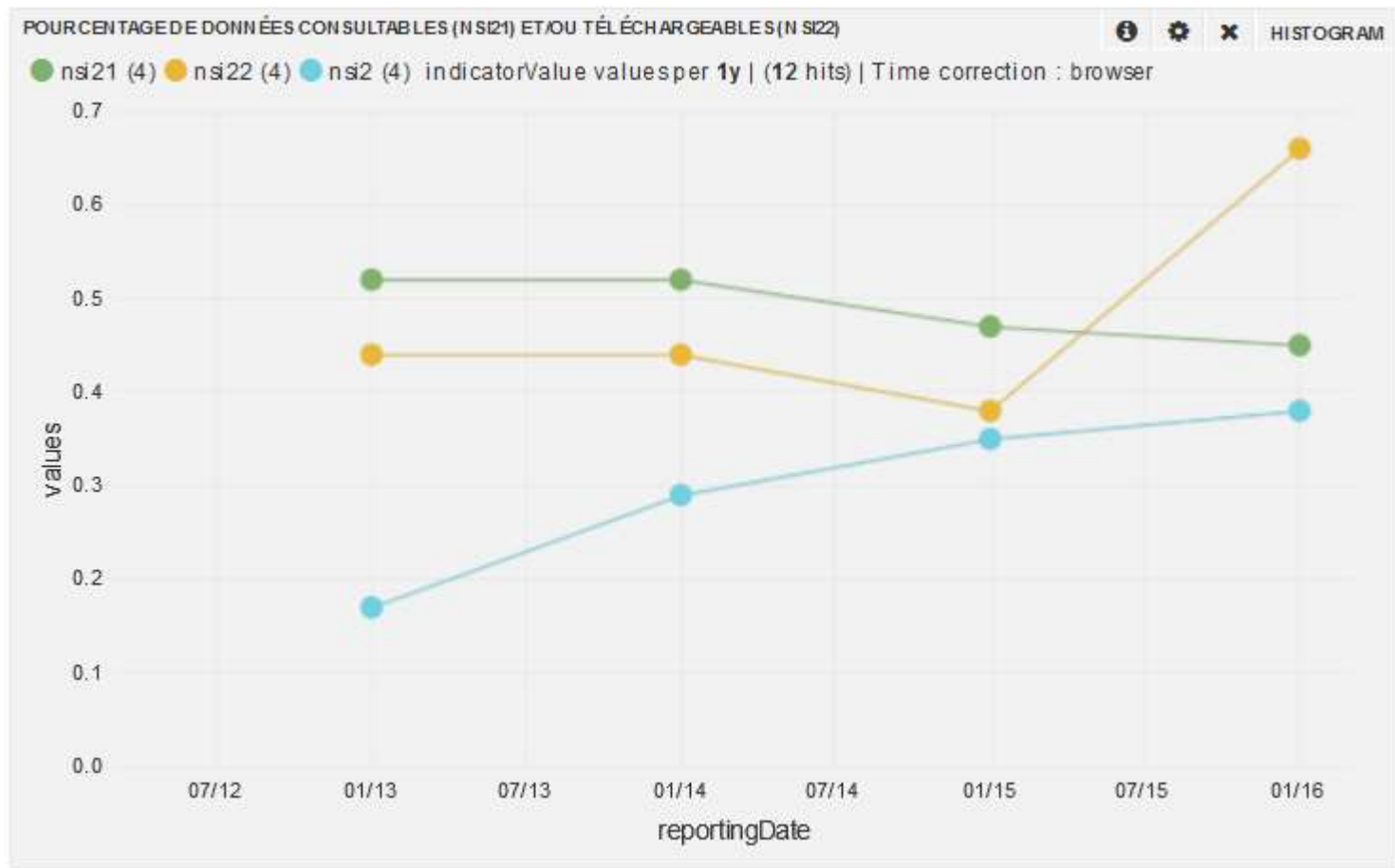
## Conclusion

- Les acteurs français sont :
  - en retard dans la mise en œuvre des services de consultation de cartes.
  - Et timides dans celle des services de téléchargement

# Quel diagnostic ? Global

- Taux de service de consultation : 45 %
- Taux de données téléchargeables : 66%
- Taux de données à la fois consultables et téléchargeables : 38 %
- le nombre de données accessibles au travers des services de téléchargement uniquement a largement augmenté de 6 167 à 20 226 (+228%) (l'indicateur NSi2.2 est passé de 38% à 66%), ce qui est remarquable.

# Quel diagnostic ? Global



# Quel diagnostic ? Services de l'Etat

## DDT :

- Taux de service de consultation : 48 %
- Taux de données téléchargeables : 98 %
- Taux de données à la fois consultables et téléchargeables : 50 %

## DREAL

- Taux de service de consultation : 50 %
- Taux de données téléchargeables : 85 %
- Taux de données à la fois consultables et téléchargeables : 48 %

# Quel diagnostic ? Régions

- Taux de service de consultation : 64 %
- Taux de données téléchargeables : 80 %
- Taux de données à la fois consultables et téléchargeables : 58 %

# Quel diagnostic ? Départements

- Taux de service de consultation : 60 %
- Taux de données téléchargeables : 32 %
- Taux de données à la fois consultables et téléchargeables : 25 %



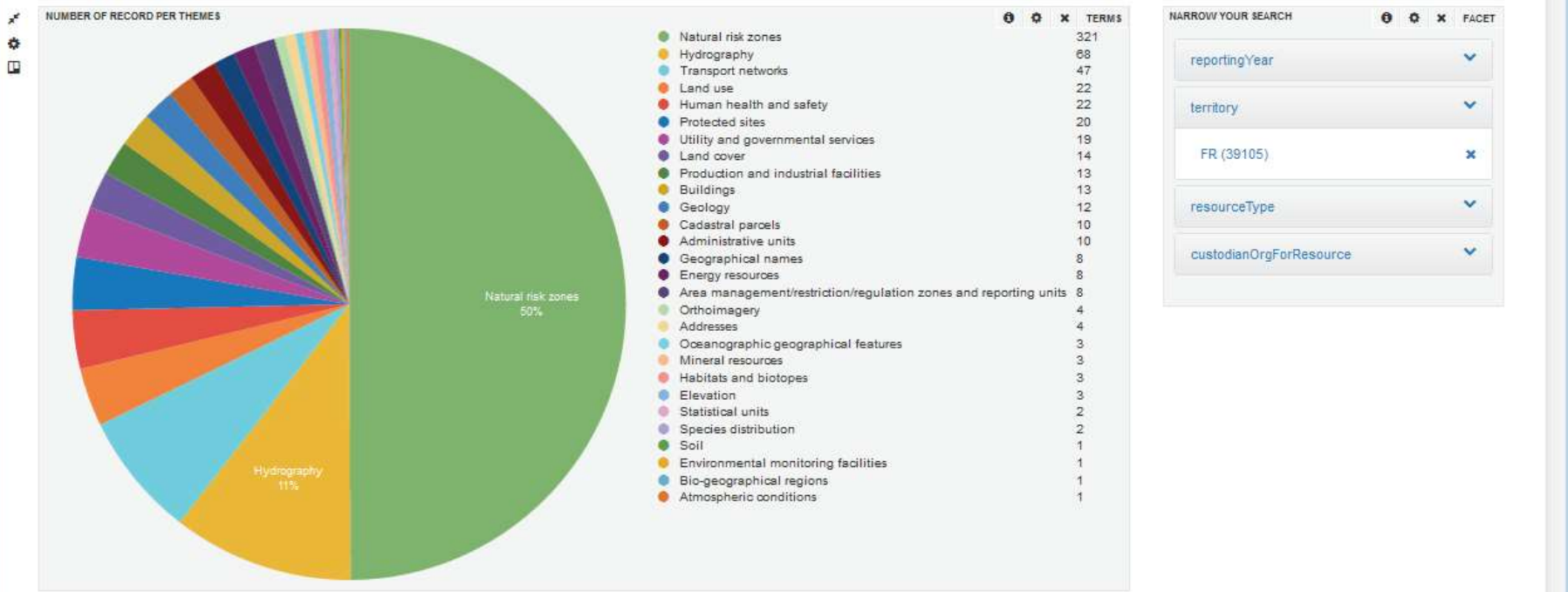
### INSPIRE Monitoring Raw Data statistics

#### SEARCH

Q + ✎

#### terms must

field : territory  
value : FR



#### METADATA CONFORMITY

TERMS

#### RESOURCE CONFORMITY

TERMS

# Les points forts : le partage

- Une environnement légal et politique porteur :
- Loi Valter de transposition de la directive sur la réutilisation des données publiques révisée ;
- Loi Lemaire « Pour une république numérique » en cours de discussion au Parlement ;
- La politique de Gouvernement ouvert (G8, présidence de l'Open Government Partnership)
- Sans pour autant minorer les obstacles culturels et techniques

# Bilan intermédiaire

- Métadonnées : la dynamique se poursuit ;
- Services de téléchargement : une hausse surprise, à analyser ;
- Services de consultation : une faiblesse pénalisante

# Problème : L'accessibilité des données

- Un nombre considérable de données manquantes  
=> peu documentées, peu faciles à trouver et peu exploitables par des services numériques
- La conformité à INSPIRE ne suffit pas atteindre la complète satisfaction du besoin !

# Autre enjeu : l'harmonisation

- L'harmonisation des données de l'annexe I  
=> assurer les obligations pour fin 2017
- L'harmonisation des données des annexes II & III
- Coûteux, manque de cas d'utilisation...  
=> volonté de renégocier avec la Commission, mais, en attendant, cela reste programmé

# Passage en mode précontentieux

- Un mode qui oblige à l'action !
  - 5 Etats poursuivis en 2015,
  - 10 Etats en précontentieux à l'été 2015,
  - Les 13 autres : courrier du 1<sup>er</sup> décembre 2015.
  - Les mêmes questions aux 23
- => Analyse de nos points forts et points problématiques.

# Priorités de maintenant à 2020



# Un plan d'action annoncé Un plan d'action interne au pays


- Un plan d'action annoncé à la Commission européenne
  - Dans le rapport de la France du 15 mai
- L'urgence : publier les grandes données environnementales
- Cible : ministère de l'environnement
- Un plan d'action national avec trois autres acteurs : DREAL, IGN, CNIG.



# Le projet de plan d'action MEEM : accéder

- Publier d'ici fin 2016 les données environnementales issues des systèmes d'information internes au ministère de l'environnement ;
- Critères : faisabilité court terme/enjeux portés
- Conformément aux services en réseau INSPIRE
- Publier d'ici fin 2018 les autres (pour le prochain rapport triennal)

# Quelques exemples fin 2016

- 
- Qualité de l'air,
  - Données sur l'eau (eaux résiduelles urbaines, eaux de baignade, zones protégées...)
  - Installations classées, émissions polluantes....
  - Risques (zones inondables, plans de prévention des risques...)


# Le projet de plan d'action MEEM : harmoniser

- « Tout mettre en oeuvre » pour harmoniser les données de l'annexe I :
- Principalement celles de l'IGN,
- Hydrographie (ONEMA...),
- Sites protégés (MNHN...).
- Il est attendu le détail pour chaque thème.

# Plan d'action MEEM : l'action territoriale

- Mandat aux DREAL de coordonner l'action de l'Etat dans la région ;
- Alignement du rôle des DREAL selon l'organisation constante en environnement :
- Appui aux autorités publiques pour la mise en œuvre.
- Soutien aux plateformes géographiques régionales.

# Ce qui n'y est pas... encore ?

- 
- Les données et actions des collectivités
  - Les plateformes régionales
  - Est-ce un problème ?
  - Est-il critique ?

# Idées de plan d'action CNIG

- Des guides de référence pour l'harmonisation des données ?
- De nouveaux géostandards ?
- Quelles données prioritaires ?
  - En lien avec Afigéo – groupe Open Data
- Evaluation du partage et activité des plateformes, avec elles ?
- Quelles attentes vers la commission RMO ?
  - De nouveaux guides ?
  - De nouveaux médias (vidéos, site de mise en place de flux ATOM) ?

# Conclusion

- L'urgence est la fourniture de couches nationales environnementales
- Faciles à découvrir, accessibles et réutilisables.
- La priorité devient la mise en conformité des données de l'annexe I
- Mais l'IDG nationale n'est pas réduite à INSPIRE : quelles priorités pour 2016-2018 ?
- Et surtout, répondre davantage à la question : à quoi sert-elle ?